

Indes, où nous mettrions, nous, un million de fonctionnaires sans parvenir à leur assurer le respect.

Les tendances innées de l'Aryen constituent son véritable faciès psychique. Dans tout ce qu'il fait il met de la hardiesse. L'américanisme n'en est que l'exagération, poussée parfois, en vue de l'épatement du public, jusqu'à l'absurdité. Par ce caractère l'Aryen se distingue nettement de toutes les autres races, et surtout du bon brachycéphale, dont le principal souci est de faire comme les autres. Cette tendance à fouler aux pieds l'esprit grégaire éclate de toutes parts aux Etats-Unis. Le Canada français, en avance sur nous et d'un indice céphalique très inférieur à celui de la moyenne de la population française actuelle, est en comparaison ce que nous appellerions très province. Ce besoin d'agir, et de faire grand, jusqu'à toucher à la mégalomanie, se confine dans des limites plus sages chez l'Anglais, l'Allemand, le Scandinave, mais il faut bien dire que la hardiesse à tout casser de l'Américain réussit parfaitement. Son esprit plein de ressources lui permet de réaliser les conceptions les plus extravagantes, et d'en tirer le plus grand profit.

Le même besoin d'action a toujours déterminé chez l'Aryen une combattivité intense. Les Grecs, les Gaulois, les Germains furent les plus grands batailleurs de l'antiquité. La chevalerie du Moyen Age et les noblesses modernes furent également batailleuses à l'extrême. Souvent on oppose cette humeur à celle du paisible brachycéphale, laborieux souffre-douleur du dolicho-blond. Il ne faut pas pousser l'effet à l'extrême. Le brachycéphale est peu hardi, pour être brave il a besoin d'être beaucoup. C'est en grande partie pour cela qu'il est souffre-douleur. Seulement il n'a pas le monopole du travail. Les ancêtres de l'Aryen cultivaient le blé, dont on trouve des grains dans les poteries néolithiques, alors que ceux du bra-

chycéphale vivaient encore probablement comme des singes, et si le paysan français ou piémontais travaille, le paysan hollandais, scandinave ou américain ne me paraît pas travailler moins. Il le fait seulement avec moins d'effort, par des moyens plus intelligents. Quant à l'ouvrier d'industrie anglais ou américain, il a seul assez de tête pour se débrouiller dans certaines machineries. Les ouvriers parisiens envoyés à Chicago pour le montage des expositions françaises furent obligés de revenir au bout de peu de jours, hors d'état de soutenir la concurrence, ou même de se servir des outils perfectionnés. Il suffit de visiter une ferme anglaise et une française, un logement d'ouvrier en Ecosse ou dans une ville de France, pour avoir l'impression d'une différence d'étage social entre travailleurs de race différente, occupés au même travail.

Cette combattivité intense n'a pas fait de l'Aryen seulement un conquérant, militaire et industriel, mais aussi un homme libre. Entre rudes compagnons il s'établit d'une manière nécessaire une transaction sur les bases d'une grande indépendance individuelle.

Les rapports avec autrui. Psychologie politique. — Les rapports de l'individu de race *Europæus* avec autrui sont dominés par deux qualités contradictoires en apparence, qu'il possède au plus haut degré. La première c'est son individualisme. Il pense, veut, agit pour soi, n'admet pas l'étranger dans sa vie. Vienne l'occasion où il a besoin des autres, et réciproquement où les autres ont besoin de lui, l'égoïste froid et implacable s'humanise, emploie toutes ses facultés pour le succès commun, et s'il le faut se sacrifie de propos très délibéré. Réfractaire à la moindre tentative d'autorité, se hérissant à la moindre atteinte à sa liberté personnelle, l'Aryen devient volontairement le soldat modèle et se soumet à toutes les disci-

plines civiles, quand cela devient nécessaire. Il n'y a pas d'homme qui aime autant avoir sa maison à lui seul, et isolée, il n'y en a pas non plus qui s'affilie comme il le fait à une multitude de sociétés de toute nature.

Cette solidarité intense donne aux peuples Anglo-Américains une puissance menaçante. Dès à présent on peut dire qu'un Anglais, simplement parce qu'il est Anglais, peut se permettre en tout pays ce qui est interdit aux nationaux eux-mêmes. Il spécule ainsi sur la volonté arrêtée des peuples faibles de ne point se faire d'affaires. Dès l'antiquité les Romains avaient mis ce principe en pratique : *Civis sum Romanus*.

Cette solidarité n'est pas seulement défensive, une assurance pour la suppression des risques. Chez les peuples de race aryenne, elle a plutôt la conquête pour but, une conquête pécuniaire, morale, militaire, ce qu'on voudra, mais quelque chose à enlever à autrui ou au néant.

Chez l'homme, la lutte pour l'existence change de caractère par l'intervention de la solidarité. La lutte de chacun contre tous et de tous contre chacun continue, mais elle cède le pas aux luttes de groupes, dans lesquels les individus se trouvent solidarisés contre l'ennemi commun. L'homme, en d'autres termes, s'associe pour lutter, mais cette solidarité intervenante n'est qu'un moyen de succès, car elle n'est pas avec tous, mais seulement avec ses compagnons d'intérêts. A l'ouvrier succède l'usine, le bazar à la boutique, au combattant succède l'armée, la bataille au meurtre individuel. La boucherie se fait en grand, et aussi la guerre sèche, politique, religieuse, industrielle, commerciale, qui tue comme l'autre, mais sans empourprer le sol, excepté quand les vaincus préfèrent la mort prompte du suicidé à la mort lente par les privations, les fatigues, ou la faim brutale.

Par sa manière agressive de concevoir la solidarité, l'Aryen

possède une supériorité écrasante sur les autres races, et sur le brachycéphale en particulier. L'Aryen aime à se mettre en avant, le brachy à rester en arrière. La solidarité du premier est celle de la meute chassant le sanglier, chacun poussant l'autre pour charger le premier, et comptant sur les compagnons pour l'aider, s'il trouve trop de résistance. La solidarité du second est celle du troupeau de moutons, où chacun cherche à se cacher derrière le voisin, et compte sur lui pour passer inaperçu au moment du danger. Avec la première solidarité, on va loin, car ceux qui tombent n'arrêtent pas les autres, avec la seconde la résistance dure tant que les moins lâches, ceux qui osent rester au premier rang, n'ont pas disparu. Eux tombés ou en fuite, c'est la débandade, le sauve-qui-peut, le chacun pour soi, le massacre ou la servitude bassement et sournoisement acceptée. La solidarité du brachycéphale, quand il lui arrive d'être agressive, c'est celle de la masse liguée contre les chefs, des imbéciles contre les intelligents, des lâches contre ceux qui veulent marcher, c'est le coup parti de la foule, dont personne n'est responsable, c'est la persécution hypocrite et légale, contre laquelle il n'est pas permis de protester. C'est la solidarité pour l'irresponsabilité.

Ces qualités de l'Aryen se manifestent dans la pratique par un développement intense des libertés publiques. L'homme libre, dans l'antiquité, appartenait d'une manière souvent exclusive à la race *Europæus*. Aujourd'hui on peut dire que seuls les peuples de cette race sont libres. La liberté se manifeste de toutes les façons : liberté individuelle, l'homme garanti contre toute incarcération arbitraire, et son domicile inviolable, liberté de la parole et de la presse, même et surtout en matière politique, liberté de réunion, d'association. La liberté d'association en matière politique est une chose dont nous ne pouvons nous faire une idée en France, habitués au

régime arbitraire. En Angleterre, en Hollande, en Norvège, encore plus aux Etats-Unis les citoyens sont embrigadés dans de vastes partis organisés d'une manière régulière et permanente. Chaque opinion politique a ses comités locaux, dont l'existence est officielle, légale, et non tolérée. Les associations pour un but politique déterminé sont innombrables. Les réunions politiques sont libres, et les meetings se tiennent souvent au grand air, les promenades étant seules assez grandes pour contenir des participants qui se comptent par dizaines de mille. Les sociétés politiques ont des drapeaux, des insignes, des fanfares, et parcourent les rues quand il leur plaît, entraînant parfois cent mille manifestants, qui marquent par leurs cris et les inscriptions de leurs pancartes l'orientation de leurs volontés. Le gouvernement ne fait pas charger les manifestants, et recueille comme des indications précieuses les adresses et les cris. Que l'exécutif soit représenté par un président, par une reine ou par un roi, il a le tact de comprendre qu'il doit gouverner d'après les tendances et dans les intérêts de la nation. Il lui reconnaît un droit de contrôle, et la faculté de l'exercer comme il lui plaît.

Ces rapports du citoyen avec le gouvernement sont toujours une cause d'étonnement pour le Français qui débarque en pays aryen. Il nous manque dans le cerveau quelque chose pour les comprendre. En théorie nous sommes censés avoir droit aux mêmes avantages. C'est ce qui résulte d'un vieux papier centenaire qui s'appelle la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, mais les rapports du peuple avec l'exécutif montrent combien sa souveraineté est illusoire. Après cent ans de révolution et trente de république, le peuple se sent moins roi que sous la Convention, et ceux qui le gouvernent le traitent plus que jamais en enfant rebelle. Le souverain n'a la permission d'exprimer ce qu'il pense que par un bulletin

de vote, en silence, et de loin en loin. Encore ne vote-t-il pas sur une question, mais pour des hommes. Encore n'a-t-il pas le choix de ces hommes. On les lui présente, et c'est à prendre ou à laisser. Or, ce sont des individus sans mandat qui les présentent et sont les vrais électeurs. Encore ne doit-il pas trop laisser soupçonner le nom qu'il a mis dans l'urne : s'il est ouvrier, fonctionnaire, employé, il pourrait lui en cuire. Les élections faites, le pauvre souverain ne compte plus, les élus sont tout, et les élus de ses élus. Il ne conserve aucun contrôle, ni aucun droit d'exprimer ce qu'il pense si ses élus le trahissent ou le grigent.

J'adore les manifestations. C'est pour l'homme qui pense un régal vraiment de voir rosser Sa Majesté par ceux qu'elle paie. La police, quoi qu'on dise, est assez impartiale. Elle ne regarde guère à l'opinion. On proteste ? cela suffit ! elle cogne. Sa Majesté doit souffrir sans se plaindre. Dans une existence déjà longue j'ai vu assommer les républicains sous l'Empire, et les bonapartistes sous la République. J'ai vu assommer les communards, les royalistes, les radicaux, les libre-penseurs, les cléricaux, les socialistes, les anarchistes, les patriotes et les internationalistes. Si l'on dépouillait pour une longue période, trente ans par exemple, les dossiers des condamnations politiques prononcées par une magistrature toujours attentive aux ordres des puissants du jour, on verrait que le bilan des partis s'équilibre. C'est ce qui fait supporter les formes modernes de la tyrannie. Chacun sait que son tour viendra. Demain le battu d'aujourd'hui tiendra le bâton à son tour, mais celui qui le tient ne songe jamais à le briser par prudence.

Ce régime n'est pas précisément de la liberté, mais le Français est ainsi fait qu'il préfère à sa liberté personnelle le pouvoir intermittent d'opprimer les autres. Quant à l'op-

primé, il reste à peu près passif, attendant que son ennemi perde l'équilibre, car jamais un gouvernement ou un parti n'est renversé que par lui-même. C'est pourquoi le respect des forces des autres n'impose pas chez nous ces transactions qui font la constitution des peuples libres. L'Aryen d'Angleterre ou d'Amérique renonce à dominer dans les affaires du prochain, à la condition qu'on ne se mêle point des siennes, mais il n'y a point de race capable du même sacrifice.

C'est par opposition avec notre psychologie servile de brachycéphales que l'on arrive à faire comprendre celle de l'Aryen, l'homme libre de race. En pratique les institutions nationales des deux groupes ethniques sont l'exact contraire. Chez nous, en matière de droit commun, l'arrestation des citoyens, les perquisitions, les confiscations d'objets sont soumises à des règles strictes, mais les avantages dont jouissent les malfaiteurs ou présumés tels, les adversaires politiques ne peuvent les revendiquer. En matière politique, d'une manière courante, on arrête sans mandat, on détient sans instruction, parfois dans une maison d'aliénés, ces Bastilles modernes, on perquisitionne à toute heure, chez n'importe qui, en l'absence des intéressés, on prend ce qu'on veut, et on le garde si l'on veut. On connaît l'histoire célèbre d'un bibliophile mort récemment, collectionneur de pamphlets, dont la bibliothèque, saisie sous l'Empire sous prétexte de détention d'ouvrages prohibés, passa aux mains d'un très haut personnage, puis fut, par un reste de pudeur, versée à la Nationale. Elle y est encore, le bibliophile ayant en vain, après la chute de l'Empire, essayé d'obtenir par voie judiciaire la réparation de cet « acte de gouvernement ».

C'est qu'en effet, il n'y a pas de recours légal contre l'acte de gouvernement. Qu'un citoyen soit séquestré, dévalisé ou

assommé, l'agent subalterne est légalement irresponsable¹. C'est le ministre qui est responsable, politiquement devant la Chambre, judiciairement devant la Haute-Cour, mais la Haute-Cour ne se dérange point pour les particuliers, encore moins pour les ennemis politiques.

Il faut bien le dire, à mesure que l'opinion est représentée par des masses plus populaires et plus brachycéphales, on trouve un moindre souci des libertés diverses pour lesquelles se sont fait tuer, sans grand succès, beaucoup d'hommes des générations précédentes. Il est probable que la suppression du jury dans les catégories de procès politiques où il fonctionne aujourd'hui, et même celle de la liberté, relative, de la presse, seront un fait accompli d'ici peu d'années. La perte de ces parcelles de liberté politique ne soulèvera pas d'orages, car, visiblement, les Français d'aujourd'hui n'en ont guère souci. Ceux qui tenaient à ces libertés sont morts et n'ont pas laissé d'enfants. C'est pourquoi notre république est une monarchie où le gouvernement est faible et change au caprice du vent,

1. Même en matière ordinaire il est bien rare que les tribunaux ne répriment pas la résistance à une tentative illégale d'arrestation. La police et la gendarmerie sont sacrées, même quand l'acte auquel elles se livrent est qualifié crime ou délit. Je dois dire que j'ai vu un exemple du contraire, et après vingt ans j'en reste frappé. Instruisant à Chambon une affaire de vol de bois, j'envoyai quérir par un gendarme l'auteur du délit, une robuste Marchoise qui refusa de suivre. Le gendarme insista, voulut employer la force, fut rossé, son uniforme mis en lambeaux. Je poursuivis, suivant l'usage. Le Tribunal, par un jugement bien motivé, acquitta la prévenue, déclarant qu'elle avait agi dans la plénitude de ses droits en repoussant une main mise qui constituait elle-même une infraction. L'honnête homme qui rédigea ce jugement se nommait Desvergnès-Lafont-Faye, et de toute évidence ne visait pas un grand avancement. Il fut d'ailleurs mis à la retraite peu après, quand Martin-Feuillée, de fâcheuse mémoire, reconstruisit la magistrature avec des éléments qui, hélas! n'ont pas montré de docilité qu'en matière politique.

mais reste auréolé d'un prestige de droit divin. C'est exactement l'inverse de l'Angleterre, qui est une monarchie à gouvernement républicain, et aussi de la Hollande et de la Norvège¹.

La situation des élus eux-mêmes devient précaire. L'expulsion de Manuel produisit sous la Restauration un effet prodigieux. Aujourd'hui le citoyen de notre République lit d'un œil distrait le récit en quatre lignes de l'expulsion d'un député cueilli à son banc par la garde républicaine, comme un voleur dans un tapis franc. C'est qu'en effet le régime parlementaire lui-même ne répond en rien à notre psychologie politique et n'a pas de racines chez nous. Il est en Angleterre un produit naturel de ces transactions propres aux peuples aryens. Il est sorti de la nécessité de représenter un système compliqué de seigneuries, de communes, de corporations, organes très vivants d'un Etat dont le pouvoir central était faible. Chez nous,

1. Si l'on ne se paie point de fictions, il faut bien admettre que la reconnaissance des droits de la nation, — chez nous, ailleurs et en tout temps, — avait pour cause la crainte de l'émeute. Les lumières de la philosophie n'auraient pas suffi à convaincre les hommes d'Etat. La reconnaissance des droits du peuple fut motivée aux yeux des gouvernants moins par une très parfaite certitude de leur existence que par la nécessité d'un compromis avec une force considérable, et même irrésistible. En politique, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de droits en soi, mais des forces avec lesquelles on transige, et l'émeute était une force.

Aujourd'hui la situation a changé dans tous les grands Etats. Le peuple ne peut guère contre le pouvoir. Avec les balles qui traversent les murs comme des feuilles de carton et les centaines de mille hommes que tout gouvernement respectable peut aligner dans les trois jours, il n'y a plus d'égalité entre l'émeute et l'armée. Il n'y a plus de barricades possibles aujourd'hui. Les trente mille cadavres de la Commune l'avaient déjà montré, que serait-ce aujourd'hui?

Les rapports politiques entre les peuples et les pouvoirs ne sont donc pas appelés à rester longtemps ce qu'ils sont. Ironie! ce sont les progrès de la science qui les vont changer! Il est trop humain que les pouvoirs abusent de la situation nouvelle. L'armée est aujourd'hui la protec-

après le travail de la monarchie absolue et de la Révolution, qui ont détruit toutes les puissances politiques secondaires, il n'y a rien en face du gouvernement, qu'une poussière humaine, comme dans l'Empire romain. Le parlement représente cette poussière et son caractère différent en France et en Angleterre est affirmé par son mode de recrutement.

Le régime parlementaire, copié par à peu près dans la Charte octroyée, a donné d'assez bons résultats tant qu'il n'a pas été compliqué par l'addition du suffrage universel. Tel qu'il est pratiqué, ou plutôt parodié aujourd'hui, les résultats en sont nuls ou mauvais. Le parlement et l'exécutif se paralysent à l'excès, le premier n'arrive pas à produire une loi applicable et il en vient à ne plus trouver le temps de voter les budgets, le second ne peut entreprendre aucune réforme, ni même suivre une politique extérieure.

trix, le rempart de la ploutocratie. C'est à peu près sa fonction unique, et depuis trente ans la nôtre n'a gagné en Europe qu'une bataille, celle de Fourmies : maigres lauriers d'ailleurs auprès de ceux que l'armée italienne a conquis à Milan. Et peu à peu, au lieu des régiments qui connaissent le peuple, puisqu'ils en sortent, les gouvernements seront amenés à employer en première ligne les régiments noirs et jaunes, dont on voit poindre les avant-gardes.

Nous marchons vers des temps très durs, vers une époque d'autorité abusive et souvent incohérente, exercée ici par l'exécutif et là par les Parlements, ailleurs encore par chacun des pouvoirs à son tour. Cela n'implique d'ailleurs en rien l'avènement de la monarchie dans les pays qui vivent sous la forme républicaine, et surtout en France. Quand le chêne vermoulu a été arraché par la tempête, quand il a séché pendant un siècle sur le sol, vouloir le remettre debout, espérer faire sortir de puissantes frondaisons de ce cadavre, c'est de la folie pure. Nous allons vers des choses inconnues, différentes du présent, différentes du passé, mais non vers la liberté. Venise et la Bolivie, exemples très différents, peuvent servir à montrer que république n'est pas nécessairement synonyme de liberté ou de progrès. L'irresponsabilité de fait des gouvernements anonymes est propice au développement de la tyrannie.

Chez les autres peuples non aryens, les résultats sont encore infiniment pires, et cependant le parlement et l'exécutif devraient être à peu près d'accord, car les élections sont presque partout de pures comédies, les candidats du gouvernement passent toujours et passent seuls. Il faut faire exception pour l'Allemagne, où le système fonctionne un peu moins mal qu'en France, mais cet état est en majorité de population aryenne. En Italie, en Espagne, dans l'Amérique du Sud, les résultats sont franchement désastreux, et je crois inutile d'insister.

La combinaison du suffrage universel avec le régime parlementaire n'a donné, aux Etats-Unis même, que de médiocres résultats. Ce qui s'y passe n'est pas de nature à faire désirer que l'exécutif soit, chez nous aussi, élu par le peuple et pourvu de pouvoirs forts, comme le voudrait un parti nombreux. En Amérique ce système a directement abouti à l'instabilité des fonctions de tout ordre, au développement prodigieux de la classe des politiciens, tarés là-bas comme chez nous, et tout droit au tammanisme. Je sais bien que les menées et les votes des Irlandais et des immigrés sont pour beaucoup dans ce désordre, mais si l'intervention d'éléments ethniques étrangers a contribué à fausser le mécanisme, il ne faut pas oublier qu'en Angleterre, au siècle dernier, dans la plus belle période du régime parlementaire, le Parlement vendait des lois à bureau ouvert.

En Amérique, les inconvénients sont très atténués par la liberté d'action des individus, et aussi par le peu d'influence, jusqu'ici, du gouvernement sur les affaires privées. Chez nous, où presque rien n'est permis sans autorisation administrative, le danger pourra devenir plus grave. Le système du tammanisme a été développé en France par le célèbre Cornelius Herz, citoyen de New-York et ancien affilié de Tammany-Hall. La

corruption organisée par lui n'a point dépassé ce qui se pratiquait à la cour de Louis XV, mais ce n'était vraiment pas la peine de faire la Révolution pour revenir à ces pratiques. Il est probable que le tammanisme est appelé à prendre chez nous des proportions plus grandioses. Son existence est liée d'une manière logique à celle du régime ploutocratique, dont la puissance croissante se développe sous nos yeux.

Il est d'ailleurs assez illogique de réclamer des élus une probité politique dont les électeurs ne donnent en rien l'exemple. Au prix que coûtent les élections, en France, en Italie ou en Amérique, il faut de bonnes affaires pour que le mandataire n'y soit pas du sien. Ne nous étonnons donc pas qu'il vote dans son intérêt personnel, comme a fait son mandant.

Psychologie religieuse. — La psychologie religieuse de l'Aryen, comme sa psychologie politique, reflète les tendances héréditaires de la race. De même qu'il est l'homme libre par excellence, il est aussi l'homme religieux. Ce sont des choses contradictoires pour notre psychologie française, mais qui s'accordent parfaitement dans celle des Anglais ou des Américains. Avec nos habitudes d'indifférence, à peine atténuées chez les pratiquants, nous sommes tout déconcertés du spectacle que nous offrent les peuples dolicho-blonds les jours de dimanche. Cette observation des pratiques religieuses par toute la population nous étonne. La vie religieuse se mêle d'une manière intime à la vie sociale, comme chez nous au Moyen-Age, quand la même race dominait chez nous. Ces hommes graves et affairés, qui font de la théologie et discutent des questions inintelligibles pour nous entre deux affaires de blés ou de pétales, nous apparaissent comme d'une autre espèce. Ils sont seulement d'une autre race. Habités à ne voir, en fait de publications religieuses, que des *Croix* ou d'ineptes platitudes sur